

## 16 plages sous la surveillance de Lorient Agglomération

Du samedi 6 juillet au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019, de 13h à 19h, les nageurs sauveteurs de Lorient Agglomération veillent sur les baigneurs et assurent la sécurité de seize plages du territoire communautaire.

Seize zones de baignades, quotidiennement fréquentées par des milliers de vacanciers sont placées sous la responsabilité de Lorient Agglomération qui en assure la surveillance. Elles sont réparties sur six communes : Gâvres (*Gâvres-Océan*), Groix (*Locmaria, Port-Mélite, les Grands sables*), Guidel (*Lanéec, Pen er malo, le Loch, la Falaise*), Larmor-Plage (*Toulhars, Port-Maria, Kerguelen les mouettes, Kerguelen les roseaux*), Plœmeur (*le Stole, le Pérello, les Kaolins*), Port-Louis (*les Pâtis*). Lorient Agglomération prend en charge l'ensemble des moyens humains et matériels du dispositif de surveillance dont le coût global pour la saison s'élève à 585 000 € TTC.



Pour disposer d'un effectif journalier de 55 sauveteurs, 80 personnes sont recrutées via des conventions de mise à disposition de personnel avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Des contractuels saisonniers titulaires du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), du diplôme de Premiers secours en équipe (PSE2) et du permis mer, complètent le dispositif. Les frais de personnel représentent 60% du coût global de la saison.

Au-delà des moyens humains, Lorient Agglomération assure également l'équipement des zones surveillées par l'installation des postes de secours équipés de défibrillateurs, le balisage réglementaire, la mise en place du matériel de secourisme, la fourniture des équipements indispensables à la surveillance et des moyens performants (zodiacs, planches de survie, quad) pour faciliter l'intervention des sauveteurs.

Ces dernières années, Lorient Agglomération a investi 240 000 € TTC pour la mise en service de 6 postes de secours sur les plages de Lanéec, Pen er Malo et Le Loc'h, à Guidel, des Grands Sables à Groix, de Port-Maria à Larmor-Plage et des Kaolins à Plœmeur. Outre les postes en dur installés sur les plages de Toulhars à Larmor-Plage et des Pâtis à Port-Louis, les autres zones de baignade surveillées sont dotées de bungalows en location.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Lorient Agglomération, en collaboration avec les communes concernées, met tout en œuvre pour garantir des conditions optimales de sécurité, même si la prudence reste de mise pour tous.

### Bilan de la saison estivale 2018 :

- 2 133 interventions
- 67 baigneurs assistés
- 26 accidents graves (fractures, entorses, luxations...) et 17 malaises
- 38 personnes évacuées en milieu hospitalier
- 37 enfants perdus, retrouvés sur la plage
- 41 opérations d'assistance à bateaux, planches et kite surf
- 33% des interventions relèvent de la «bobologie» : piqûre de vive, coupures...

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

